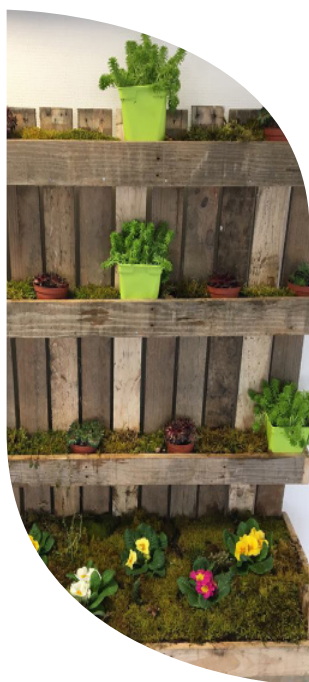
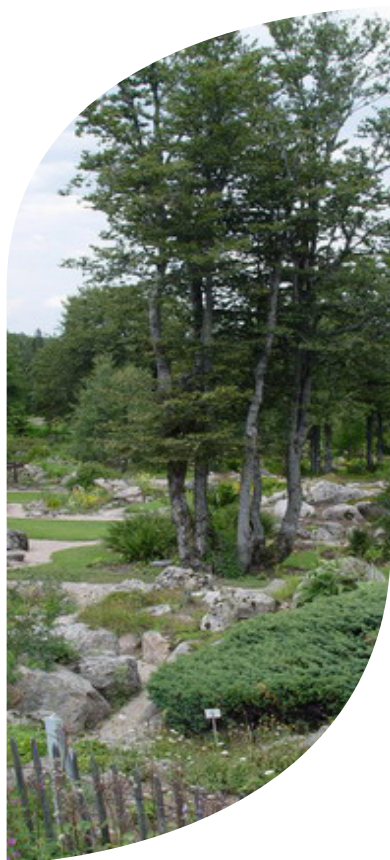


Brevet Professionnel

AMENAGEMENTS PAYSAGERS

Niveau IV

- Diplôme du Ministère de l'Agriculture -



Conditions d'entrée

Avoir entre 16 et 30 ans
 Avoir obtenu un diplôme de niveau V (CAP, BEP) ou supérieur
 Signer un contrat d'apprentissage avec une entreprise de ce secteur d'activité

Recrutement

Préinscription en ligne www.animapole.fr
 Entretien de motivation
 L'entrée en formation ne peut se faire qu'après la signature du Contrat d'Apprentissage

Métiers visés

Plusieurs possibilités sont envisageables au terme de la formation:

- Poursuite d'études en BTS Aménagement Paysager
- Travailler comme ouvrier paysagiste qualifié
- Chef de chantier
- Conducteur de travaux
- Conception de paysage

dans une entreprise paysagiste privée ou dans le secteur public (services espaces verts des collectivités...):

Objectifs de la formation

Permettre à des jeunes d'acquérir des compétences professionnelles et des savoir-faire pour exercer un métier dans ce secteur d'activité.

Permettre à des jeunes d'élaborer un projet professionnel à l'issue de leur formation.

Avoir une connaissance du monde professionnel grâce à l'alternance en entreprise.

Organisation de la formation

Heures de formation en Centre : 1300 h
Heures de formation en entreprise : 2000 h

Contenu

Lieu de Formation : CFAA/CFPPA du Lot, site de Lacapelle-Marival .

Date de début : Septembre *n*

- Date de fin : Juin *n+2*

2 ans en alternance : 37 semaines au CFAA / 57 semaines en entreprise et 10 semaines de congés payés.

C1 : UTILISER EN SITUATION PROFESSIONNELLE LES CONNAISSANCES ET LES TECHNIQUES LIEES AU TRAITEMENT DE L'INFORMATION

Communication, Mathématique, Informatique

C2 : SITUER LES ENJEUX SOCIETAUX ET ENVIRONNEMENTAUX DES AMENAGEMENTS PAYSAGERS

Impact environnemental et rôle des aménagements paysagers

C3 : ELABORER UN PROJET PROFESSIONNEL DANS LE SECTEUR PAYSAGER

Projet d'emploi, situation dans un cadre social et réglementaire

C4 : PRESENTER LE FONCTIONNEMENT D'UNE ENTREPRISE DE TRAVAUX PAYSAGERS

Présentation et diagnostic de l'entreprise

C5 : COMMUNIQUER DANS UNE SITUATION PROFESSIONNELLE

Conduite d'un entretien, Compte-rendu de son activité

C6 : UTILISER EN SITUATION PROFESSIONNELLE DES CONNAISSANCES ET TECHNIQUES RELATIVES AU VEGETAL ET AU MILIEU

Maîtrise des végétaux et de leur développement

Raisonnement d'une intervention dans un espace paysager

C7 : UTILISER EN SITUATION PROFESSIONNELLE DES CONNAISSANCES ET TECHNIQUES RELATIVES AUX INFRASTRUCTURES PAYSAGERES

Techniques utilisées en maçonnerie paysagère, Elements d'un système d'arrosage

C8 : UTILISER LES MATERIELS ET EQUIPEMENTS DE L'ENTREPRISE

Opérations liées au choix, à la présentation et à l'entretien des matériels de l'entreprise

Utilisation d'un engin chantier automoteur, Régulation d'une situation professionnelle

C9 : CONDUIRE UN CHANTIER DE MISE EN PLACE OU D'ENTRETIEN DES VEGETAUX

Préparation, suivi et régulation du chantier, Réalisation des travaux

C10 : CONDUIRE UN CHANTIER DE MISE EN PLACE OU D'ENTRETIEN DES INFRASTRUCTURES PAYSAGERES

Préparation, suivi et régulation du chantier, Réalisation des travaux

C11 et C12 : UCARE

Unités Capitalisables (épreuves écrites, orales et pratiques) en contrôle continu.

Pour obtenir le diplôme du BP il faut valider les 11 Capacités

Modalités d'évaluation



LACAPELLE
MARIVAL

CFAA/CFPPA du Lot
Avenue de la Garenne
46500 GRAMAT

Tél. 05 65 40 80 28

HÉBERGEMENT

Le CFAA – CFPPA du Lot propose un internat accessible à tous les apprenants des formations dispensées au sein de l'établissement. L'accueil de groupe (scolaire ou association) est possible toute l'année (sous réserve de disponibilités). Le bâtiment est accessible pour les personnes à mobilité réduite.

L'internat peut loger jusqu'à 40 personnes : chambres individuelles, chambres de 4 lits, chambre pour personne à mobilité réduite.

Un foyer est à la disposition de toutes les personnes hébergées.

Des formules "restauration" en petit –déjeuner, demi-pension ou pension complète sont possibles. Les repas sont servis au self de 80 places.

Des salles de réunion peuvent également être louées à la journée ou demi-journée pour des réunions ou séminaires. Ces salles de réunion sont disponibles sur les sites de Lacapelle-Marival et Gramat.

Possibilité d'utiliser des salles informatiques ou des salles en visio - conférences (sur les deux sites) et du matériel peut vous être fourni : vidéo projecteur, ordinateur portable, accès internet, connexion Wifi, lecteur DVD, paper – board, ...